



**Projet**

**Travaillons en partenariat pour améliorer la sécurité  
des femmes victimes de violence conjugale**

**Résultats de la deuxième évaluation de l'implantation du modèle d'actions intersectorielles dans  
les régions Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent**

**Décembre 2018**



## Table des matières

Introduction	5
Comparaison entre les deux temps de mesure	6
Données descriptives et quantitatives au temps 2 de l'étude	8
Intégration des connaissances	10
Partenariat	23
Données qualitatives au temps 2 de l'étude	31
Conclusion	34



## Introduction

Au printemps 2017, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, porteur du projet *Travaillons en partenariat pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale*, demandait à l'ensemble des partenaires dudit projet de participer à un exercice d'évaluation de l'implantation du modèle d'actions intersectorielles en déploiement dans les régions de la Capitale-Nationale et du Bas-Saint-Laurent. Cette évaluation visait en partie à répondre aux exigences du bailleur de fonds qui finance les activités de formation et le soutien au partenariat. Toutefois, elle visait d'abord à améliorer les pratiques du projet, et par conséquent celles du Carrefour sécurité en violence conjugale, qui assure les formations et encadre le travail d'accompagnement et de soutien effectué par la chargée de projet. Le but recherché était de vérifier l'atteinte des objectifs du projet qui sont de favoriser une meilleure intégration des connaissances et des habiletés à utiliser les outils d'évaluation des risques et une collaboration, lorsque nécessaire, pour tisser un filet de sécurité autour des victimes de violence conjugale et de leurs proches, incluant les conjoints (risques suicidaires).

Cette première évaluation portait sur le début de la mise en œuvre du modèle dans les deux régions. Le même exercice était repris en 2018. On souhaitait ainsi comparer les résultats et tirer des leçons pour la poursuite des actions dans les régions visées par le projet, pour d'autres régions intéressées à implanter ce modèle d'actions intersectorielles.

Vous trouverez donc ci-joint les résultats de ce deuxième exercice d'évaluation. Le Regroupement souhaite remercier les intervenant.e.s et gestionnaires qui ont accepté d'y participer.

### À noter

De prime abord, il est essentiel de mettre en relief que la démarche de recherche réalisée ne s'inscrit pas dans un devis de recherche longitudinale à proprement parler, mais dans une démarche de comparaison de l'implantation du CSVC en deux temps distincts de cette dernière. Seulement 9,52 % des participant.e.s ont répondu aux deux temps de mesure. Ainsi, le temps 1, réalisé en 2017, représente la perception des actrices et acteurs engagé.es à l'an 1 de l'implantation du modèle. Il s'agit alors davantage d'alliés dits naturels composés essentiellement d'intervenant.e.s issu.e.s des maisons d'aide et d'hébergement et d'organismes communautaires. Au temps 2, réalisé en 2018, davantage de partenaires sont engagés dans le modèle. À ce propos, on voit apparaître le système judiciaire (33,33% des répondant.e.s) et s'accroître les répondant.e.s en provenance du réseau de la santé et des services sociaux (passage de 5,26% au temps 1 à 21,43% des répondant.e.s au temps 2). Par ailleurs, entre les 2 temps de mesure on peut constater qu'il y a une augmentation substantielle du nombre de répondant.e.s, celui-ci ayant presque doublé (passage de 24 répondant.e.s au temps 1 à 47 répondant.e.s<sup>1</sup> au temps 2).

---

<sup>1</sup> Les 47 participant.e.s n'ont pas répondu à toutes les questions, d'autant plus que le questionnaire sur le travail en partenariat s'adressait particulièrement aux personnes-ressources et non pas à l'ensemble des personnes approchées.

Tableau 1  
Répartition des répondant.e.s selon le secteur d'activité

Énoncés	Temps 1		Temps 2	
	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>
a. Maison d'aide et d'hébergement	42,11	8	26,19	11
b. Système judiciaire	0	0	33,33	14
c. Santé et services sociaux	5,26	1	21,43	9
d. Organisme communautaire	42,11	8	11,9	5
e. Ne sais pas/Ne répond pas	0	0	0	0
Autre (veuillez préciser)	10,53	2	7,14	3

### Comparaison entre les deux temps de mesure

Ainsi, l'augmentation et la diversification de l'échantillon au temps 2 laissent à penser que le temps écoulé entre les 2 temps de mesure a permis au modèle du CSVC de se déployer et de rejoindre divers partenaires essentiels pour favoriser la sécurité des victimes de violence conjugale et de leurs proches. Cela a eu un effet sur le niveau de maîtrise des personnes-ressources pour interpeller les partenaires. À ce propos, ce sentiment croît entre les 2 temps de collectes (passage de 63% au temps 1 à 81% au temps 2).

Tableau 2  
Répartition des répondant.e.s selon leur niveau de maîtrise à déployer des actions intersectorielles, à interpeller les partenaires suite à la formation reçue

Énoncés	Temps 1	Temps 2
	%	%
Parfaitement en maîtrise	15,79	18,18
En maîtrise	47,37	63,64
Peu en maîtrise	31,58	18,18
Pas du tout en maîtrise	0	0
Ne s'applique pas	5,26	0
Ne sais pas/Ne répond pas	0	0

Les répondant.e.s expliquent ce sentiment d'aisance à interpeller les partenaires par une plus grande connaissance de chacun d'entre eux notamment par les moments de rencontre vécus pendant l'implantation du modèle avec ces derniers. De fait, ces rencontres de personnes en autorité et de personnes-ressources ont favorisé l'interconnaissance, le dialogue et le travail collaboratif lors d'études de

cas communes. Ainsi, pour les répondant.e.s, ces moments ont permis de savoir qui contacter et dans quelle situation. Elles et ils ont d'ailleurs mentionné :

- « intervenir directement avec le bon partenaire, savoir où référer en cas de besoin »
- « créer des liens et savoir à quel professionnel se référer en cas de besoin »
- « ça crée des liens et favorise les échanges »
- « démystifie nos possibilités de contacter d'autres professionnels »
- « ça a permis de développer un réseau de partenaires »
- « nous rencontrer afin de discuter et de se connaître »

De plus, un répondant.e souligne que le modèle du CSVC permet un accroissement des communications avec les partenaires. On verra plus loin que cette circulation de l'information entre eux est très importante quant à la justesse de l'évaluation des risques pour la sécurité (dresser ensemble un tableau complet de la situation) et quant aux actions intra sectorielles et intersectorielles à mettre en place.

- « plus de communication avec les partenaires »

Aussi, il est d'avis général que la participation au modèle CSVC augmente le sentiment d'efficacité des répondant.e.s notamment quant à la rapidité du travail collaboratif et son efficacité pour tisser un filet de sécurité auprès des victimes de violence conjugale. Les répondant.e.s ont dit:

- « on connaît les partenaires donc le travail est facilité »
- « penser aux partenaires plus rapidement et faire des liens »
- « intervention plus rapide avec les partenaires »
- « en sachant à qui nous référer et en parlant le même langage, les contacts se font plus rapidement et efficacement. »
- « reconnaître l'urgence et des partenaires à qui en parler »
- « ça permet d'impliquer les partenaires pour avoir une meilleure sécurité pour la victime »
- « intégrer plus de partenaires, tisser un filet de sécurité pour assurer la sécurité des victimes »

Par ailleurs, la structure proposée par le CSVC à l'effet de désigner des personnes-ressources dans chacune des organisations est appréciée par les répondant.e.s qui expliquent savoir qui appeler en cas de besoin. Ainsi :

- « le projet permet de contacter directement les personnes-ressources des partenaires »
- « permet aux personnes-ressources de partager des informations récentes sur une situation qui présente une dangerosité élevée et en ayant la possibilité de contacter les personnes-ressources partenaires pour une action rapide »

Dans un autre ordre d'idées, cette démarche d'évaluation a permis de relever la stabilité du modèle et de son application dans le temps. Cette constance peut être illustrée par la similitude des résultats au temps 1 et 2. À cet effet, les autres variables quantitatives ne présentent pas de changement significatif entre les

2 temps de mesure. Or, les variables étudiées étaient nombreuses et représentaient bien les défis de l'implantation d'un modèle et de son application : fréquence d'utilisation de la grille d'évaluation des risques pour la sécurité, compétences acquises qu'elles ou ils estiment pouvoir mettre en œuvre, satisfaction des compétences acquises pour le déploiement des actions intersectorielles, niveau de concordance perçue entre la formation reçue et les besoins vécus sur le terrain, niveau de connaissance des actions intersectorielles, les obstacles perçus en regard des outils, capacité perçue d'agir, réactions à une situation de violence conjugale, habiletés découlant de l'utilisation du modèle, mobilisation des partenaires, enjeux entourant le partage d'informations, enjeux entourant la prise de décision, enjeux entourant la discussion de cas, enjeux entourant la résolution de divergences, enjeux entourant les rôles et les limites entre les partenaires, enjeux entourant le partenariat, facteurs de réussite à l'utilisation du modèle, obstacles à l'utilisation du modèle, niveau de satisfaction générale, degré d'accord concernant le soutien et l'accompagnement offert. Or, l'absence d'écart entre les deux temps de mesure pour la quasi-totalité des variables ne nous permet pas de mettre en relief des changements, des améliorations ou des dégradations.

## Données descriptives et quantitatives au temps 2 de l'étude

### Provenance des participant.e.s

Cette section du rapport présente les résultats descriptifs de cette étude, selon les différentes dimensions qui ont été évaluées. Puis chaque thème est divisé en fonction des questions contenues dans le questionnaire initial. Les résultats de chaque question sont alors présentés à l'aide d'une description, d'un tableau ou encore de verbatim afin d'illustrer les données obtenues.

Précisons que 47 participant.e.s ont été approché.e.s dans le cadre de cette étude. Ces personnes ont toutes participé aux formations offertes par le projet *Travaillons en partenariat pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence conjugale* et ont été invitées à remplir deux questionnaires en ligne contenant respectivement 17 et 22 questions, entre juin et septembre 2018. Ces questionnaires portaient globalement à l'intégration des connaissances et à l'acquisition des habiletés ayant été développées suite à la formation, au partenariat et aux effets du travail en partenariat.

### Description de l'échantillon

Soulignons de prime abord que les 47 personnes qui ont répondu à cette question sont de sexe féminin (95,24%), présentant une assez grande variabilité sur le plan de l'âge (voir Tableau 3) et provenant de différents secteurs d'activité (voir Tableau 4).

Tableau 3  
*Répartition des répondant.e.s selon le groupe d'âge (n=42)*

Énoncés	%	n
a. 18-29 ans	14,29	6
b. 30-39 ans	38,10	16
c. 40-49 ans	23,81	10
d. 50-59 ans	19,05	8
e. 60 ans et plus	2,38	1
f. Ne sais pas/Ne répond pas	2,38	1



Tableau 4  
Répartition des répondant.e.s selon le secteur d'activité (n=43)

Énoncés	%	n
a. Maison d'aide et d'hébergement	26,19	11
b. Système judiciaire	33,33	14
c. Santé et services sociaux	21,43	9
d. Organisme communautaire	11,90	5
e. Ne sais pas/Ne répond pas	0	0
f. Autre (veuillez préciser)	7,14	3

De plus, le tableau 5 indique que la majorité des répondant.e.s provient de la région de la Capitale-Nationale (47,37%) et de la région du Bas-Saint-Laurent (47,37%). À l'intérieur de ces deux régions, la MRC de Charlevoix et Charlevoix Est est représentée à 10,53%, celle de la MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et/ou Les Basques à 5,26%, et celle de MRC de Rimouski, Matane, La Mitis et/ou de La Matapédia à 36,32%. Enfin, 32 répondant.e.s sur 47 (68,09%) précisent être un.e intervenant.e (voir Tableau 6).

Tableau 5  
Répartition des répondant.e.s selon le territoire de leur organisation (n=29)

Énoncés	%	n
a. Région de la Capitale-Nationale	47,37	9
b. MRC de Portneuf	15,79	3
c. MRC Charlevoix et Charlevoix Est	10,53	2
d. Région du Bas-Saint-Laurent	47,37	9
e. MRC du Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et/ou Les Basques	5,26	1
f. MRC de Rimouski, Matane, La Mitis et/ou de La Matapédia	26,32	5
g. Québec (province)	0	0
h. Ne sais pas/Ne répond pas	0	0

Tableau 6  
Répartition des répondant.e.s selon leur rôle (n=44)

Rôle	%	n
Personne en autorité	10,64	5
Personne-ressource	21,28	10
Intervenant/Intervenante	<b>68,09</b>	<b>32</b>

## Intégration des connaissances

Cette deuxième section présente les résultats en lien avec l'intégration des connaissances des formations reçues. Ces questions visaient à connaître le niveau d'utilisation des outils suite aux formations.

**Profil d'utilisateur du formulaire d'évaluation des risques — détaillé ou abrégé.** Concernant cette question, les répondant.e.s devaient indiquer leur degré d'utilisation du formulaire d'évaluation des risques suite aux formations reçues. Tel qu'illustré au Tableau 7, plus de la moitié (53,19 %) répondent qu'elles et ils utilisent le questionnaire d'évaluation du risque « À l'occasion », tandis que 19,15 % disent l'utiliser « Toujours » ou « La plupart du temps ».

Tableau 7

*Répartition des répondant.e.s selon la fréquence d'utilisation du questionnaire de l'évaluation du risque (n=21)*

Échelle de mesure	%	n
Toujours	2,13	1
La plupart du temps	17,02	8
À l'occasion	<b>53,19</b>	<b>25</b>
Jamais	19,15	9
Ne sais pas/Ne répond pas	8,51	4

**Connaissances reçues lors de formations liées au modèle d'actions intersectorielles.** Comme l'indique le tableau 8, l'ensemble des répondant.e.s aurait reçu de la formation en lien avec le modèle d'actions intersectorielles au cours des dernières années. La formation ayant été la plus suivie est celle sur « L'outil d'évaluation de la sécurité des victimes et de leurs proches », soit dans 89,36 % des cas. De plus, trois formations ont été suivies par 42,55 % à 59,57 % des répondant.e.s.

Tableau 8

*Répartition des répondant.e.s selon les formations suivies au cours des dernières années (n=44)<sup>2</sup>*

Formation	%	n
a. Les fondements du modèle d'actions intersectorielles	42,55	20
b. Le processus de domination conjugale (PDC)	59,57	28
c. L'outil d'évaluation de la sécurité des victimes et de leurs proches	89,36	42
d. Le secret professionnel et la confidentialité en cas de danger (Loi 180)	55,32	26
e. Les mesures intrasectorielles et intersectorielles	17,02	8
f. Aucune connaissance ou formation	0	0
g. Ne sais pas/Ne répond pas	2,13	1
Autre (veuillez préciser)	8,51	4

<sup>2</sup> Les répondant.e.s pouvaient indiquer plus d'un choix parmi la liste des énoncés dans le questionnaire.

**Compétences estimées pouvant être mises en œuvre dans leur milieu de travail.** Pour chacune des compétences apparaissant dans le questionnaire, la majorité des répondant.e.s considère se situer entre « Une partie acceptable » et « Une grande partie ».

**Satisfaction des compétences acquises en évaluation de la sécurité.** En ce qui concerne la satisfaction des répondant.e.s à l'égard de l'évaluation de la sécurité, la majorité a indiqué avoir un niveau positif en lien avec les compétences acquises (N=41). En effet, 70,45 % (n=31) se disent « Satisfait » et 22,73 % « Très satisfait » (n=10).

Tableau 9

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon la partie des compétences acquises qu'elles et ils estiment pouvoir mettre en oeuvre (n=43)*

Sous énoncés	Échelle de mesure					
	Aucune partie	Une faible partie	Une partie acceptable	Une grande partie	Ne s'applique pas	Ne sais pas/ne répond pas
a. Le processus de domination conjugale	0%	4,55%	29,55 %	45,45 %	20,45 %	0%
b. Les indicateurs de risques (formulaire)	0 %	9,09 %	36,35%	52,27 %	2,27 %	0 %
c. La codification des risques (couleur)	2,27 %	9,09 %	50 %	36,36%	2,27 %	0 %
d. Les règles régissant la levée de la confidentialité	2,27 %	18,18 %	43,18%	27,27 %	6,82 %	2,27 %
e. Les renseignements à communiquer en cas de danger	2,27%	13,64 %	40,91 %	40,01 %	2,27 %	0 %
f. Les règles à suivre pour prévenir des actes de violence	2,27 %	11,36 %	38,64 %	43,18 %	4,55 %	0 %
g. Les situations où l'on peut communiquer une information confidentielle SANS autorisation	0 %	25%	38,64 %	31,82 %	4,55 %	0 %
h. Les situations où l'on peut communiquer une information confidentielle AVEC autorisation	0 %	18,18 %	27,27 %	50 %	4,55%	0 %
i. Le rôle et les limites des partenaires	0 %	6,82%	50 %	36,36 %	2,27 %	4,55 %

**Satisfaction des compétences acquises pour déployer les actions intersectorielles.** En ce qui concerne plus spécifiquement la satisfaction des répondant.e.s à l'égard des compétences pour le déploiement des actions intersectorielles, 75% révèlent avoir un niveau de satisfaction positif (voir Tableau 10). Plus précisément, 61,36 % se disent « Satisfait » et 13,64% « Très satisfait ».

Tableau 10

*Répartition des répondant.e.s selon leur niveau de satisfaction à l'égard des compétences acquises pour le déploiement des actions intersectorielles (n=43)*

Échelle de mesure	%	n
Très satisfait	13,64	6
Satisfait	<b>61,36</b>	27
Insatisfait	15,91	7
Très insatisfait	0	0
Ne s'applique pas	6,82	3
Ne sais pas/Ne répond pas	2,27	1

**Concordance entre la formation offerte et les besoins sur le terrain en matière d'intervention en violence conjugale.** À la question suivante, 86,05 % des répondant.e.s estiment que le projet a bien ciblé les besoins d'intervention en matière de violence conjugale lors de la formation offerte (voir Tableau 11). En effet, 44,19 % rapportent que cette formation est « Parfaitement en concordance » et 41,86 % croient qu'elle est « En partie en concordance ».

Tableau 11

*Répartition des répondant.e.s selon le niveau de concordance perçu entre la formation reçue et les besoins vécus sur le terrain (n=43)*

Échelle de mesure	%	n
Parfaitement en concordance	<b>44,19</b>	19
En partie en concordance	<b>41,86</b>	18
Un peu de concordance	11,63	5
Pas du tout de concordance	0	0
Ne s'applique pas	0	0
Ne sais pas/Ne répond pas	2,33	1

**Perception à l'égard de la pertinence des formations reçues.** La question suivante visait à connaître la perception des répondant.e.s sur les formations reçues. Pour ce faire, elles et ils devaient indiquer leur degré d'accord pour chaque sous-question présentée (voir Tableau 10). Il ressort que les répondant.e.s semblent avoir une opinion positive des formations reçues. En effet, la très grande majorité (quelque 90% par chacun des énoncés) a indiqué être soit « Tout à fait en accord » ou « En accord » pour l'ensemble des énoncés présentés.

Tableau 12

Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon les énoncés qualifiant la formation reçue (n=29)

Énoncés	Échelle de mesure					
	Tout à fait en accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne s'applique pas	NSP/ ne répond pas
a. La formation répond à un besoin	<b>41,86 %</b>	<b>51,16 %</b>	2,33 %	0 %	2,33 %	2,33 %
b. La formation permet d'améliorer les pratiques d'interventions	41,86%	46,51%	4,65 %	0 %	2,33 %	4,65 %
c. La formation est cohérente avec les objectifs poursuivis (évaluation de la sécurité et actions intersectorielles)	<b>46,51%</b>	<b>48,84 %</b>	2,33%	0 %	2,33%	0 %
d. La formation est pertinente	<b>46,51%</b>	<b>48,84%</b>	0 %	0 %	2,33 %	2,33 %

**Maîtrise pour appliquer les outils d'évaluation des risques.** Concernant la question suivante, elle visait spécifiquement à connaître si la formation reçue a influencé le niveau de maîtrise des répondant.e.s quant à l'application des outils d'évaluation (n=43). À cet effet, 55,81 % ont un avis favorable, 4,65 % mentionnent être « Tout à fait en maîtrise » et 51,16% « En maîtrise ». À l'inverse, 30,23 % ont mentionné être « Peu en maîtrise » et 2,33 % ont indiqué être « Pas du tout en maîtrise ».

**Appui de la part des personnes-ressources.** S'adressant aux intervenant.e.s, la question suivante visait à connaître le niveau d'appui reçu par une personne-ressource de leur organisation lors de l'application de ce même outil. Sur le nombre total de répondant.e.s (n=29), 13 ont nommé avoir « Tout à fait eu l'appui » (44,83%), 3 ont indiqué « en partie eu l'appui », 5 « Ne s'applique pas » et 8 « Ne sais pas/Ne répond pas ». Ces réponses peuvent s'expliquer par le fait que les répondant.e.s n'étaient pas seulement des intervenant.e.s, mais aussi des personnes-ressources ou des personnes en autorité.

**Connaissance des actions intersectorielles suite à la formation reçue.** Les personnes-ressources étaient ensuite invitées à préciser si la formation reçue leur a permis de connaître les actions intersectorielles. Tel que l'indique le tableau 13, la majorité estime que la formation a « En partie permis de connaître les actions » (55,56%) alors que 22,22 % estiment que la formation a « Parfaitement permis de connaître » et 11,11 % « Un peu permis de connaître », les actions intersectorielles.

Tableau 13

*Répartition des répondant.e.s selon leur niveau de connaissance des actions intersectorielles suite à la formation reçue (n=9)*

Énoncés	%	n
Parfaitement permis de connaître	22,22	2
En partie permis de connaître	<b>55,56</b>	5
Un peu permis de connaître	11,11	1
Pas du tout permis de connaître	11,11	1
Ne s'applique pas	0	0
Ne sais pas/Ne répond pas	0	0

**Maîtrise pour déployer des actions intersectorielles.** Avec la question suivante, les personnes-ressources étaient ensuite invitées à indiquer leur perception à propos de leur capacité (maîtrise) à déployer des actions intersectorielles. Selon les résultats présentés dans le tableau 14, il apparaît que les répondant.e.s présentent un sentiment positif à cet égard (81,82%). En effet, 63,64 % ont mentionné être « En maîtrise » et 18,18% « Parfaitement en maîtrise ». Cependant, deux participant.e.s ( 18,18 %) ont indiqué être « Peu en maîtrise ».

Tableau 14

*Répartition des répondant.e.s selon leur niveau de maîtrise à déployer des actions intersectorielles suite à la formation reçue (n=11)*

Énoncés	%	n
Parfaitement en maîtrise	18,18	2
En maîtrise	<b>63,64</b>	7
Peu en maîtrise	18,18	2
Pas du tout en maîtrise	0	0
Ne s'applique pas	0	0
Ne sais pas/Ne répond pas	0	0

**Acquisition de connaissances et la formation.** Ensuite, la prochaine question a permis de recueillir les commentaires des 39 répondant.e.s sur leur perception à propos de l'amélioration de leurs pratiques en situation de violence conjugale suite à la formation reçue. Quinze répondant.e.s ont rapporté que la formation a permis d'améliorer le partenariat. Voici quelques commentaires:

« Mettre des mots et un langage commun entre les partenaires pour parler d'une situation, Avoir une compréhension plus commune, des points de repères qui sont les mêmes. »

« meilleure habileté à communiquer les informations pertinentes à un partenaire pour assurer la sécurité d'une femme »

« Identifier plus rapidement la dangerosité de la victime, Intervenir directement avec le bon partenaire, savoir ou référer en cas de besoin. »

« Une meilleure concertation avec les partenaires. Le langage est commun donc on parle de la même chose et cela permet d'être pris davantage au sérieux quand nous avons des inquiétudes dans un dossier »

De plus, dix participantes ont nommé avoir une meilleure capacité à faire l'évaluation des risques suite à la formation

« D'avoir un portrait plus clair du risque et ainsi intégrer plus de partenaires, filet de sécurité pour assurer la sécurité des victimes. »

« Cela me permet de mieux évaluer le risque de dangerosité, selon des critères précis. J'ai réalisé que ce n'est seulement lorsqu'il y a de la violence physique qu'il peut y avoir un risque pour la femme. Je peux mieux voir la situation, dans sa globalité et analyser les actions à mettre en place, lorsque je remplis la grille CSVIC, etc. C'est un outil très utile et complet!! »

« Cela m'a permis de développer un langage commun avec les partenaires et de m'assurer que toutes les composantes de la situation ont été évaluées pour une meilleure gestion du risque. »

Puis, cinq autres participant.e.s ont mentionné que la formation leur a permis de se sentir plus outillé.e.s:

« Un meilleur portrait de la situation, + concret, permet de faire une analyse plus juste. »

« Liste d'éléments à évaluer + tenir compte pour justifier le niveau de risque et les actions posées. »

**Actions mises en place par leur organisation.** Dans un autre ordre d'idées, la question suivante a permis d'identifier quelles sont les actions mises en place par les organisations suite aux formations qui ont favorisé la compréhension et l'utilisation des outils du modèle d'actions. Parmi les actions réalisées par l'organisme, 15 des 39 répondant.e.s ont nommé que leur organisation avait mis en place des discussions d'équipe sur des cas cliniques, tels que l'indiquent les extraits suivants :

« On en discute régulièrement en rencontre d'équipe. On l'applique comme un incontournable. C'est la travailleuse qui amène la situation. »

« Discussion en équipe à toutes les réunions pour aborder le code de couleur liée l'évaluation des risques »

Huit répondant.e.s ont mentionné que leur organisation avait demandé aux intervenant.e.s de s'approprier la grille en l'utilisant couramment :

« Nous avons demandé aux intervenants de s'approprier la grille en complétant celle-ci dans un nombre de dossiers défini et de remettre la grille à une personne-ressource. Des discussions de cas ont été faits selon les besoins. »

« Obligation d'utiliser la grille à quelques reprises. »

Six répondant.es a indiqué le soutien de leur personne-ressource:

« Personnes-ressources à qui se référer. »

Par contre, six répondant.e.s ont indiqué que leur organisation n'avait pas ou peu mis en place d'actions pour favoriser l'utilisation des outils du modèle.

**Actions à mettre en œuvre pour améliorer les pratiques et les connaissances.** À la question suivante, les répondant.e.s devaient identifier des actions que le CSVC devrait entreprendre afin d'améliorer les pratiques et les connaissances des intervenant.e.s. Parmi les 39 répondant.e.s, 17 ont souligné la nécessité d'offrir à nouveau les formations et de mettre en place des mécanismes de formation continue. Voici quelques commentaires :

« Formation sur deux jours. »

« Il serait bien d'avoir une mise à jour de la formation, car les situations de domination (v.c.) sont de plus en plus complexes. »

« Je suggérerais des capsules pour des fins de mise à jour ou d'information. »

« Formation d'une durée minimum de 2 jours et même 3 jours. L'aspect légal n'est pas un domaine qu'on côtoie quotidiennement. Des mises à jour régulières également »

« Donner de la formation continue et simplifier la formation, car après plusieurs mois sans l'utiliser, ça devient ardu de s'y retrouver. »

Comme le démontrent les exemples suivants, 15 répondant.e.s ont nommé que la poursuite des études de cas serait pertinente pour leur pratique.

« Faire des rencontres pour que les autres organismes puissent pratiquer des situations pour mieux s'habituer à répondre à la grille. »

« Mettre en place des séances d'expérimentation à partir de cas réels. »

« Des rencontres par CISSS pour que les intervenants formés puissent se pratiquer et discuter »

Trois autres personnes ont plutôt abordé le besoin de coordination et de soutien aux partenaires:

« Faire la coordination du programme; »



« Continuer votre partenariat avec les organismes qui ont eu la formation et demeurer disponible pour nos interrogations. »

**Obstacles dans votre organisation quant à l'application des outils.** La prochaine question visait à évaluer la faisabilité d'appliquer les outils, actions et procédures dans l'organisation des répondant.e.s. Pour ce faire, elles et ils devaient indiquer si les énoncés présentés pouvaient être des obstacles à leur implantation dans leur organisme. En se référant aux données présentées dans le tableau 15, on constate qu'un seul énoncé est ressorti comme étant un obstacle potentiel. En effet, « Le manque de temps » a été sélectionné par 62,79 % des répondant.e.s et le roulement de personnel par 44,19 %.

Tableau 15

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon les obstacles potentiels perçus en regard du déploiement des outils (n=43)*

Énoncés	Échelle de mesure			
	Oui	Non	Ne s'applique pas	Ne sais pas/ne répond pas
a. Manque de temps	<b>62,79 %</b>	27,91 %	4,65 %	4,65 %
b. Taux de roulement du personnel	<b>44,19 %</b>	39,53 %	9,3 %	6,98 %
c. Support des collègues	18,6 %	<b>79,07%</b>	2,33 %	0 %
d. Support de mon supérieur	6,98%	<b>79,07 %</b>	11,63 %	2,33%
e. Support de la personne-ressource de mon organisation	5,26 %	<b>63,16 %</b>	26,32 %	5,26 %
f. Manque des partenaires essentiels	9,3 %	<b>74,42 %</b>	16,28 %	0 %
g. Manque de connaissance quant aux rôles et aux limites des partenaires	20,93 %	<b>65,12 %</b>	2,33 %	11,63 %
h. Génère trop d'insécurité	37,21 %	<b>51,16 %</b>	2,33 %	9,3 %
i. La motivation personnelle pour appliquer cet outil	30,23 %	<b>55,81 %</b>	6,98%	6,98 %
j. Mon changement de poste depuis la formation	0 %	<b>90,70%</b>	4,65%	4,65%

**Capacité à agir face à des situations à risque en violence conjugale.** À la question suivante, les répondant.e.s devaient coder, sur une échelle de 1 à 10, leur degré de capacité perçue à agir lors de situations à risque de violence conjugale, et ce, avant et après l'acquisition de connaissances et/ou les formations (voir Tableau 16). Dans le cas de cette échelle, le chiffre 1 correspondait à *Pas du tout capable d'agir* et le 10 à *Tout à fait capable d'agir*.

Les résultats sur leur perception AVANT la formation indiquent que la majorité des répondant.e.s se situent entre 2 et 8 sur l'échelle de mesure (88,09%,  $n=37$ ). Toutefois, les résultats sur leur perception APRÈS la formation révèlent que la majorité des répondant.e.s ont une opinion plus favorable de leur capacité à agir. En effet, 78,57% ( $n=33$ ) se situent entre 8 et 10 sur l'échelle de mesure, tandis qu'à l'opposé, aucun.e ne se situe entre 1 et 4.

Tableau 16

*Répartition des répondant.e.s selon leur capacité perçue à agir, avant et après avoir suivi les formations (n=42)*

Énoncés	Échelle de mesure										NSP/ Ne répond pas
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
a. AVANT l'acquisition de connaissances et/ou les formations	0 %	2,38 %	7,14%	4,76 %	9,52 %	26,19 %	21,43%	16,67%	7,14 %	0 %	4,76%
b. APRÈS l'acquisition des connaissances et/ou les formations	0 %	0 %	0 %	0 %	2,38 %	5,26 %	14,29 %	50 %	16,67 %	11,90%	4,76%

**Réactions face à une situation de violence conjugale.** La question suivante visait à connaître les réactions des répondant.e.s face à une situation de violence conjugale après avoir reçu la formation. Pour ce faire, ces dernières devaient indiquer, sur une échelle de 1 à 10, quel était leur degré d'accord avec l'énoncé présenté. Dans cette échelle, 1 représente *Pas du tout d'accord* et 10 *Tout à fait en accord* (voir Tableau 17). On constate que les énoncés qui ont obtenu les plus hauts niveaux d'accord (8 à 10) sont « J'apprécie connaître le langage commun en matière de violence conjugale » (g) et « J'apprécie pouvoir m'appuyer sur d'autres partenaires dans les situations à risque » (h). Une bonne proportion estime également avoir les moyens d'agir face à la situation (b).

Tableau 17

Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon leurs réactions face à une situation de violence conjugale (n=42)

Énoncés	Échelle de mesure										NSP/ NE RÉPO ND PAS
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
a. Je ressens moins d'agacement, d'irritation.	0 %	0%	7,14 %	4,76 %	11,9%	4,76 %	21,43 %	16,67%	4,76%	7,14%	21,43 %
b. J'ai les moyens d'agir face à la situation.	0 %	0 %	0 %	0 %	2,38 %	2,38 %	23,81 %	42,86%	7,14%	14,29%	7,14%
c. Je suis souvent découragé.	16,67 %	35,71 %	23,81%	4,76 %	4,76%	4,76 %	0%	0 %	0 %	2,38 %	7,14 %
d. Je m'inquiète moins pour la sécurité des victimes	2,38%	4,76%	7,14%	2,38 %	28,57%	4,76 %	16,67%	14,29 %	4,76 %	7,14%	7,14%
e. C'est frustrant de ne pas pouvoir agir.	0 %	14,29%	14,29 %	9,52%	14,29 %	7,14%	9,52 %	7,14%	2,38 %	7,14 %	14,29 %
f. Je mène des interventions plus efficaces.	0 %	0 %	2,38%	2,38%	7,14 %	11,90 %	21,43 %	19,05%	4,76 %	19,05 %	11,90 %
g. J'apprécie connaître le langage commun en matière de violence conjugale.	0 %	0%	0 %	0 %	2,38 %	4,76 %	7,14 %	<b>38,10%</b>	<b>7,14 %</b>	<b>33,33 %</b>	7,14 %
h. J'apprécie pouvoir m'appuyer sur d'autres partenaires dans les situations à risque	0%	2,38 %	0 %	0 %	4,76 %	4,76%	2,38 %	<b>30,95 %</b>	<b>16,67 %</b>	<b>33,33 %</b>	4,76 %

**Dépistage des situations à haut risque.** Toujours en lien avec leurs acquis et les formations, les répondant.e.s devaient ensuite indiquer si les notions vues lors de la formation leur permettent de dépister des situations à haut risque. Sur les 37 répondant.e.s, 32 ont donné des réponses positives. Voici quelques exemples des propos obtenus :

« Oui, ça met des mots sur ce que l'on ressent et d'aller vérifier plus loin. »

« davantage les situations qui auraient à première vue été évaluées moins à risque. »

« Oui, la grille nous aide à remarquer certains aspects des situations qui nous permettent de constater le risque. »

« oui, le recueil des infos sur toutes les facettes donne un regard plus complet de la situation et permet de ne pas omettre de détails importants à l'analyse de la situation. »

L'extrait qui apparaît ci-après indique cependant que certain.e.s répondant.e.s qui rencontrent moins de situations de violence conjugale auraient besoin de formation continue:

« Oui, mais la fréquence moindre de ces situations entraîne une perte des connaissances acquises en formation (grille) ce qui fait qu'on ne les utilise pas nécessairement au moment venu. »

**Déploiement efficace des actions intersectorielles.** Puis, dans le même ordre d'idées, les répondant.e.s devaient indiquer si les notions ayant été acquises ou vues lors de la formation leur permettent de déployer des actions intersectorielles de manière efficace. Vingt-sept des 37 répondant.e.s ont donné des réponses positives à cet égard. Voici quelques exemples des propos obtenus :

« Oui, les partenaires sont au courant de la situation et on travaille en commun pour la sécurité. »

« Oui, nous en savons plus sur les actions que nous pouvons faire et les limites. »

« oui car tous les partenaires impliqués, ou presque, ont reçu la formation alors nous avons tous le même langage et les mêmes acquis. »

« Plus efficace qu'avant certainement. Avant, la notion de danger n'était pas comprise par tous les partenaires, maintenant on parle le même langage et ils savent qu'on ne demandera pas leur soutien pour rien. »

Cependant, trois autres réponses laissent croire que les répondant.e.s souhaitent plus de formation sur la levée de la confidentialité et un relais plus efficace entre les personnes-ressources :

« Oui et non, le partenariat est à travailler. L'outil permet d'avoir un langage commun. Toutefois, lorsque la personne-ressource d'une autre organisation est absente ou en vacances, il peut être difficile d'arriver à un langage commun et à mettre en place une action intersectorielle. »

**Sécurité des victimes.** À la prochaine question, les répondant.e.s étaient invité.e.s à dire si elles et ils croyaient que les notions ayant été vues dans le cadre de la formation permettent d'intervenir de manière à assurer la sécurité des victimes de violence conjugale. Tels que l'illustrent les exemples suivants, 34 des 37 répondant.e.s ont donné des réponses positives à cet égard :

« Oui, permet de poser des actions plus concrètes, selon l'urgence de la situation et à prévenir lorsque la situation change (ex. moment critique qui pourrait devenir dangereux, on s'assure de sa sécurité. »

« Cela nous permet de bonifier notre évaluation en V.C. avec le P.D.C. comme cadre d'analyse. Nous pourrions ensuite orienter notre évaluation sur des sphères précises ou intervenir sur celles-ci. »

« Oui, surtout en lien avec l'échange intersectoriel et la levée de la confidentialité. »

Quelques répondant.e.s (5) ont souligné qu'il peut être plus facile de conscientiser les victimes au risque qu'elles encourent ou d'agir lorsque celles-ci minimisent la violence conjugale :

« Oui. Plus facile parfois de mettre les femmes en garde c'est un outil concret. Aussi lorsqu'elle permet une collaboration avec les partenaires. »

## Habilités

La section suivante présente les résultats d'une seule question du questionnaire maison visant à connaître les habiletés acquises en lien avec l'implantation du modèle.

**Degré d'accord à propos des habiletés découlant de l'utilisation du modèle d'actions intersectorielles.** Les résultats indiquent à cet effet que la majorité des répondant.e.s sont « Tout à fait en accord » ou « En accord » avec les énoncés (voir Tableau 18). En effet, plus de 95 % des répondant.e.s ont indiqué un niveau d'accord positif aux énoncés portant sur : reconnaître l'importance de chacun des partenaires pour contrer la problématique de la violence conjugale et améliorer la sécurité des victimes (f) et reconnaître que le modèle favorise la complémentarité des partenariats (k) et le fait de cibler la sécurité des victimes comme étant un objectif prioritaire de toute intervention en violence conjugale (e).

Tableau 18

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon leur degré d'accord à propos des habiletés découlant de l'utilisation du modèle d'actions intersectorielles (n=21)*

Énoncés	Échelle de mesure				
	Tout à fait en accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas/Ne répond pas
a. Avoir acquis une bonne connaissance du modèle d'actions intersectorielles pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale.	42,86%	38,10 %	19,05 %	0 %	0 %
b. Avoir développé une meilleure compréhension de la problématique de la violence conjugale.	23,81 %	47,62 %	14,29 %	0 %	14,29%
c. Avoir des indicateurs qui s'appliquent bien pour l'évaluation de la sécurité des victimes.	33,33 %	52,38 %	9,52 %	0 %	4,76 %
d. Avoir travaillé avec les autres partenaires pour atteindre le même objectif (sécurité des victimes).	33,33%	47,62 %	9,52%	0%	9,52%
e. Cibler la sécurité des victimes comme étant un objectif prioritaire de toute intervention en violence conjugale.	<b>61,90 %</b>	<b>33,33 %</b>	4,76%	0 %	0 %
f. Reconnaître l'importance de chacun des partenaires pour contrer la problématique de la violence conjugale et améliorer la sécurité des victimes.	<b>61,90%</b>	<b>33,33 %</b>	0 %	0 %	4,76 %
g. Avoir amélioré la communication avec les autres partenaires (briser le vase clos).	33,33 %	42,86 %	19,05 %	0 %	4,76 %
h. Avoir acquis une bonne connaissance des règles de levée de la confidentialité en cas de danger.	9,52 %	61,90 %	9,52%	9,52 %	9,52%
i. Reconnaître que le modèle facilite l'échange d'information.	33,33 %	52,38 %	14,29 %	0 %	0 %
j. Avoir amélioré la qualité des informations échangées avec les partenaires.	33,33 %	33,33 %	14,29%	0 %	19,05 %
k. Reconnaître que le modèle favorise la complémentarité des partenariats.	<b>42,86 %</b>	<b>52,38 %</b>	0 %	0 %	4,76%

## Partenariat

La section suivante se divise en neuf questions qui visent à explorer la perception des répondant.e.s sur le partenariat qu'elles et ils ont établi dans le cadre de l'implantation du modèle du CSVC.

**Mobilisation des partenaires.** Dans un premier temps, cette question visait à connaître la perception des intervenant.e.s sur le partenariat établi. Tel que présenté dans le tableau 19, pour 40,00 % des répondant.e.s, les partenaires essentiels pour le fonctionnement du modèle sont mobilisés. De plus, bien que la moitié des répondant.e.s considèrent qu'il manque des partenaires importants, elles et ils estiment quand même que les organisations présentes parviennent à faire fonctionner le modèle d'actions intersectorielles.

Tableau 19  
*Répartition des répondant.e.s selon la mobilisation des partenaires (n=20)*

Énoncés	%	n
Les partenaires essentiels pour le fonctionnement du modèle d'actions intersectorielles sont mobilisés.	40	8
Il manque des partenaires importants, mais nous parvenons quand même à faire fonctionner le modèle d'actions intersectorielles.	<b>50</b>	10
Il manque des partenaires indispensables, ce qui compromet le fonctionnement du modèle.	10	2
Autre (veuillez préciser)	0	0

**Partage d'informations et de références.** Dans le même ordre d'idées (voir Tableau 20), malgré l'absence de certains partenaires, les répondant.e.s croient que cela ne nuit pas au partage de références et d'informations.

Tableau 20  
*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon différents enjeux entourant le partage d'informations (n=18)*

Énoncés	%	n
Tous les partenaires essentiels pour partager les références et les procédures sont mobilisés.	27,78	5
Il manque des partenaires importants, mais la participation des partenaires actuels nous permet de partager des références et des informations.	<b>66,67</b>	12
Il manque des acteurs essentiels, ce qui compromet le fonctionnement du modèle.	5,56	1
Autre (veuillez préciser)	0	0

**Prise de décisions et engagement de ressources.** De plus (voir Tableau 21), la majorité des répondant.e.s considèrent que les partenaires présents sont capables de prendre des décisions.

Tableau 21

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon différents enjeux entourant la prise de décision (n=20)*

Énoncés	%	n
La majorité des partenaires occupent dans leur organisation une position qui leur permet de prendre des décisions et d'engager des ressources dans le partenariat.	<b>70</b>	14
Les partenaires représentent leur organisation, mais ne sont pas en position de prendre des décisions ou d'engager des ressources dans le partenariat.	30	6
Les partenaires sont surtout engagés à titre individuel.	0	1
Autre (veuillez préciser)	0	0

**Discussion sur les divergences de points de vue.** D'ailleurs (voir Tableau 22), la totalité des répondant.e.s considèrent que les partenaires peuvent discuter ouvertement de leurs divergences et trouver des solutions.

Tableau 22

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon différents enjeux entourant la discussion de cas (n=20)*

Énoncés	%	n
Les partenaires expriment des points de vue qui peuvent être divergents et sont capables de les discuter ouvertement.	<b>100</b>	20
Les partenaires expriment des points de vue qui peuvent être divergents, mais ils ne discutent que de leurs points de convergence.	0	0
Seuls les points de vue pouvant faire consensus sont exprimés et discutés.	0	0
Autre (veuillez préciser)	0	0



**Résolution des divergences.** Dans le même ordre d'idée, le tableau 23 présente la capacité des partenaires à trouver des compromis en cas de divergence.

Tableau 23

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon différents enjeux entourant la résolution des divergences (n=16)*

Énoncés	%	n
Devant des positions divergentes, les partenaires sont capables de changer de position pour créer des compromis ou de nouvelles solutions.	<b>93,75</b>	15
Devant des positions divergentes, les partenaires changent rarement de position et les compromis sont rares.	6,25	1
Devant des positions divergentes, les partenaires cherchent plutôt à les nier ou les contourner.	0	0
Autre (veuillez préciser)	0	0

**Rôles et limites.** Le tableau 24 présente les résultats sur leur perception des rencontres entre partenaires. D'ailleurs, les répondant.e.s considèrent que ces rencontres permettent d'échanger et de comprendre le rôle et les limites de chacun.

Tableau 24

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon différents enjeux entourant les rôles et les limites entre partenaires (n=20)*

Énoncés	%	n
Les rencontres entre partenaires (personnes en autorité ou personnes-ressources) permettent d'échanger sur des situations et mieux comprendre le rôle et les limites de chacun.	<b>80</b>	16
Malgré le peu de rencontres de partenaires, nous parvenons à établir des échanges permettant de mieux comprendre le rôle et les limites des partenaires.	20	4
Les partenaires ne font pas d'effort pour apprendre davantage sur le rôle et les limites des autres.	0	0
Autre (veuillez préciser)	0	0

**Dépassement des intérêts propres pour les victimes.** Selon le tableau 25, les résultats montrent que la majorité des répondant.e.s constate que les actions des partenaires sont axées sur les besoins des victimes et de leurs proches.

Tableau 25

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon différents enjeux entourant le partenariat (n=19)*

Énoncés	%	n
Tous les partenaires mobilisent leurs atouts vers les besoins des victimes de violence conjugale et de leurs proches.	<b>89,47</b>	17
Certains partenaires dominent au point d'orienter l'action à leurs propres fins.	10,53	2
Les partenaires cherchent d'abord à répondre à leurs propres intérêts.	0	0
Autre (veuillez préciser)	0	0

**Perception de la connaissance mutuelle des partenaires.** Dans un autre ordre d'idées, les répondant.e.s ont été questionné.e.s sur leur perception quant aux connaissances des partenaires, de leur rôle, de leur culture et de leur fonctionnement (voir Tableau 26). Les répondant.e.s mentionnent être autant « En accord » à 65 % et en « En désaccord » à 25%.

Tableau 26

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon leur perception à l'égard des connaissances des organisations par les autres partenaires (n=13)*

Énoncés	%	n
Totalement en accord	5	1
En accord	<b>65</b>	13
En désaccord	<b>25</b>	5
Totalement en désaccord	0	0
Ne sais pas/Ne répond pas	5	1

**Facteurs de réussite à l'utilisation du modèle d'actions intersectorielles.** Ensuite, la prochaine question visait à connaître quels sont les cinq facteurs principaux pouvant influencer la réussite de l'utilisation du modèle d'actions intersectorielles. Tel que présenté dans le tableau 27, la majorité des répondant.e.s s'entendent pour dire que le fait d'avoir un langage commun et une vision commune amène à mieux voir les enjeux de sécurité en violence conjugale (a) et que cela constitue le facteur qui influence le plus l'utilisation du modèle (90%). De plus, les trois autres items ayant le plus d'importance selon les répondant.e.s sont : 1) « Être centré sur la sécurité de la victime » à 70 %, suivi de 2) « Les possibilités d'échanges de connaissances entre les partenaires » chez 55 % des répondant.e.s et; 3) « Une meilleure circulation de l'information formelle en matière d'évaluation des risques » pour 45% des participant.e.s.

Tableau 27

*Répartition en pourcentage selon les perceptions des répondant.e.s à propos des facteurs de réussite à l'utilisation du modèle d'actions intersectorielles (n=20)*

Énoncés	%	n
a. Le langage commun, la vision commune qui amène à mieux voir les enjeux de sécurité en violence conjugale	<b>90</b>	18
b. Les outils et la structure de la démarche : flexibles et adaptés aux organisations	20	4
c. Les possibilités d'échanges de connaissances entre les partenaires	<b>55</b>	11
d. Le partage d'expertise	40	8
e. La mobilisation et l'intérêt des intervenants à s'approprier le modèle	30	6
f. La pertinence et la cohérence des formations	5	1
g. Le formulaire d'évaluation de la sécurité est validé scientifiquement	20	4
h. Le développement de nouvelles pratiques	0	0
i. Du personnel affecté à la coordination du projet (CSVC)	30	6
j. La reconnaissance de ses limites individuelles	10	2
k. La reconnaissance du besoin des autres	10	2
l. Une meilleure circulation de l'information formelle en matière d'évaluation des risques	<b>45</b>	9
m. Être centré sur la sécurité de la victime	<b>70</b>	14
n. Le modèle intègre un mécanisme de suivi	5	1
o. L'efficacité et la cohérence des interventions	15	3
p. Le modèle facilite la prise de décision	30	6
q. Le support ou la complémentarité avec les autres partenaires	20	4
r. Autre (veuillez préciser)	0	0

**Obstacles à l'utilisation du modèle d'actions d'intersectorielles.** Dans le même ordre d'idées, la question suivante visait à connaître les éléments pouvant être les plus importants obstacles à l'utilisation du modèle d'actions intersectorielles dans l'organisation des participant.e.s. Parmi les choix proposés, les répondant.e.s devaient en choisir au maximum trois. Selon les résultats présentés dans le tableau 28, trois énoncés sont ressortis comme étant les plus importants pour la majorité des répondant.e.s. On y retrouve : 1) « Taux de roulement du personnel dans les organisations » à 70%, 2) « Le manque de temps » à 65% et 3) « L'absence de certains partenaires » à 50%.

Tableau 28

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon leurs perceptions à propos des obstacles à l'utilisation du modèle d'actions intersectorielles (n=20)*

Énoncés	%	n
a. La complexité du formulaire d'évaluation de la sécurité	45	9
b. L'absence de certains partenaires	<b>50</b>	10
c. Le manque de coordination	15	3
d. Les conflits de personnalités	0	0
e. Le taux de roulement du personnel dans les organisations	<b>70</b>	14
f. L'offre de formation aux intervenants (moment)	15	3
g. Le manque de temps	<b>65</b>	13
h. Autre (veuillez préciser)	10	2

### Effet du travail de partenariat

Ensuite, cette section du questionnaire visait à connaître l'effet du travail de partenariat sur l'évaluation de la sécurité. Pour ce faire, les trois questions suivantes ont été présentées aux répondant.e.s.

**Le partenariat et les actions assurant la sécurité.** À cette question, les répondant.e.s ont été invité.e.s à dire si le travail en partenariat permettait de mener des actions cohérentes et concertées assurant la sécurité auprès des victimes et de leurs proches. En d'autres mots, si le partenariat leur permet d'intervenir de la bonne façon et au bon moment auprès de la clientèle. Sur les 19 répondant.e.s à cette question, 16 ont donné des réponses positives, les trois autres ne l'ayant pas expérimenté. Voici quelques exemples :

« plus efficace avec le langage commun, prend moins de temps à expliquer, la victime est rassurée de savoir qu'on travaille en collaboration pour assurer leur sécurité et se sentent plus reconnu dans leur vécu »

« Oui, bien que parfois l'évaluation de la dangerosité diffère entre les partenaires. Le projet permet tout de même de contacter directement les personnes-ressources des partenaires. »

« Le partenariat nous permet de créer des liens et de savoir à quel professionnel se référer en cas de besoin. »

**Le partenariat et la collaboration assurant la sécurité.** Dans le même ordre d'idées, les répondant.e.s ont été invité.e.s à donner leur avis, à savoir si le travail en partenariat permet des collaborations cohérentes et concertées assurant la sécurité (intervenir de la bonne façon, au bon moment) auprès des partenaires. Et, le cas échéant, comment cela est-il possible ? Parmi les 19 réponses ayant été obtenues, 16 se sont avérées positives. Voici quelques exemples :

« Oui, le modèle nous permet, par le biais des rencontres des personnes-ressources de mieux connaître les rôles, responsabilités, pouvoirs et limites de chacun des partenaires. »

« En sachant à qui nous référer et en parlant le même langage, les contacts se font plus rapidement et efficacement. »

« Oui, en discutant sur les solutions possibles et faisables pour chacun des partenaires en respectant les mandats de chacun. »

**Habilités, complémentarité et confidentialité.** Les répondant.e.s devaient ensuite, pour chacun des énoncés, indiquer quel est leur niveau de satisfaction en lien avec les items proposés sur le partenariat. Selon le tableau 29, les répondant.e.s ont mentionné être, à plus de 80 %, « Satisfait » et « Très satisfait ».

Tableau 29

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon leur niveau de satisfaction (n=13)*

Énoncé	Échelle de mesure					
	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Incapable de se prononcer	NSP/ Ne répond pas
a. Les habiletés développées à l'évaluation du risque	20%	<b>60 %</b>	10 %	0 %	10 %	0 %
b. La complémentarité du travail en partenariat	15 %	<b>75 %</b>	10 %	0 %	0 %	0 %
c. Le respect de la confidentialité des échanges	15 %	<b>75%</b>	10%	0 %	0 %	0 %

**Commentaires et suggestions pour l'amélioration du travail en partenariat.** En terminant, la dernière question de cette section du questionnaire ouvrait la porte aux suggestions pour améliorer le travail en partenariat entre les répondant.e.s et le Carrefour. Cinq répondant.e.s ont émis des commentaires sur le besoin de poursuivre la formation et sur le besoin d'accompagnement. Voici deux extraits :

« Nous souhaiterions plus de rencontres entre les partenaires (personnes-ressources et en autorité) et des moments de formations à plusieurs reprises dans l'année à cause des changements d'équipe qui surviennent dans l'année. Il serait intéressant de pouvoir recevoir les formations par visioconférences ou webinaires. »

« Avoir du support le plus longtemps possible nous permettra de mieux se familiariser avec l'outil. Nous aimerions recevoir la formation sur le processus de domination conjugale. »

Deux répondant.e.s souhaitent que le CSVC suscite la présence de tous les partenaires aux rencontres.

### Coordination du projet

La dernière section de ce questionnaire visait à connaître la perception des répondant.e.s sur la coordination de ce projet de recherche.

**Soutien et accompagnement.** En tant que partenaires du modèle d'actions intersectorielles, les répondant.e.s devaient indiquer leur degré d'accord en lien avec chacun des énoncés présentés. Comme l'indique le tableau 30, la majorité des répondant.e.s ont révélé être « Tout à fait en accord » ou « En accord » avec les items. D'ailleurs, la totalité des répondant.e.s signalent la nécessité : d'avoir du soutien à l'application du modèle (coordination, concertation, formation et recherche) par du personnel dédié (a) et d'accompagner les partenaires afin d'offrir un appui à l'évaluation des situations à haut risque (c).

Tableau 30

*Répartition des répondant.e.s en pourcentage selon leur degré d'accord concernant le soutien et l'accompagnement offert (n=19)*

Énoncés	Échelles de mesure				
	Tout à fait en accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas/Ne répond pas
a. Qu'il est nécessaire d'avoir un soutien à l'application du modèle : coordination, concertation, formation et recherche par du personnel dédié.	<b>63,16 %</b>	<b>36,84 %</b>	0 %	0 %	0 %
b. Qu'il est nécessaire d'avoir un soutien pour dynamiser le travail en partenariat, par exemple organiser des rencontres de personnes en autorité et de personnes-ressources.	68,42 %	26,32 %	5,26 %	0 %	0 %
c. Qu'il est nécessaire d'accompagner les partenaires afin d'offrir un appui à l'évaluation des situations à haut risque.	<b>68,42 %</b>	<b>31,58 %</b>	0 %	0 %	0 %
d. Qu'il est nécessaire de travailler au développement du modèle par son implantation sur d'autres territoires.	57,89%	26,32 %	10,5%	0 %	5,26 %
e. Que la coordination du personnel dédié permet d'assurer la viabilité à moyen et à long terme du modèle d'actions intersectorielles.	68,42 %	26,32%	0 %	0 %	5,26 %
f. Que le personnel dédié à l'application du modèle représente une ressource neutre et impartiale pour défendre les intérêts du modèle d'actions intersectorielles.	63,16 %	31,58 %	5,26 %	0 %	23,08 %

## Données qualitatives au temps 2 de l'étude

Bien que les données quantitatives illustrent la stabilité du modèle dans le temps et même des améliorations sur le plan du travail partenarial, les données qualitatives recueillies au temps 2 nous permettent de bonifier notre appréciation du modèle et de ses effets. À ce propos, les données qualitatives ont été regroupées selon 9 catégories d'analyse : 1) Établissement d'un langage commun, 2) Qualité de la communication, 3) Diminution du sentiment d'impuissance, 4) Justesse de l'évaluation des risques pour la sécurité, 5) Connaissance des mandats et responsabilités des partenaires, 6) Facilitation des actions intersectorielles, 7) Conscientisation du danger par la victime, 8) Levée de la confidentialité et du secret professionnel, 9) Pistes d'amélioration.

**1) Établissement d'un langage commun.** Les répondant.e.s font part de l'apport de l'outil d'évaluation quant à l'établissement d'un langage commun facilitant la communication avec leurs partenaires.

- « Cela m'a permis de développer un langage commun avec les partenaires »
- « Mettre des mots et un langage commun entre les partenaires pour parler d'une situation, avoir une compréhension plus commune, des points de repère qui sont les mêmes. »
- « Avoir les mêmes mots lorsque l'on communique avec un partenaire »
- « Le langage est commun donc on parle de la même chose et cela permet d'être pris davantage au sérieux quand nous avons des inquiétudes dans un dossier »
- « langage commun en référant aux indicateurs quand j'appelle un partenaire »
- « tous les partenaires, ou presque, ont reçu la formation alors nous avons tous le même langage et les mêmes acquis »

**2) Qualité de la communication.** Deux répondant.e.s expliquent que l'utilisation de l'outil permet de mettre des mots sur son senti pour être en mesure de l'exprimer et de le partager :

- « se dégager de l'émotif et parler le même langage (avec les partenaires, mais aussi les collègues) ».
- « possibilité d'expliquer notre perception du danger pour la victime et meilleure compréhension de la problématique de la part du partenaire »

De plus, l'évaluation réalisée à l'aide de la grille facilite la transmission des informations pertinentes entre les partenaires pour améliorer la sécurité. À ce propos, un.e répondant.e dit : « meilleure habileté à communiquer les informations pertinentes à un partenaire pour assurer la sécurité d'une femme. ». Aussi, la formation commune offerte à tous les partenaires semble représenter, pour les répondant.e.s, une base commune facilitant les échanges et l'intercompréhension :

- « le fait que nous ayons la même liste de connaissances et les formations font en sorte que chaque partenaire est plus crédible et communique mieux »
- « avant, la notion de danger n'était pas comprise par tous les partenaires, maintenant on parle le même langage et ils savent qu'on ne demandera pas leur soutien pour rien. »

**3) Diminution du sentiment d'impuissance.** Les répondant.e.s expliquent que les rencontres proposées par le projet diminuent leur sentiment d'impuissance dans la mesure où elles et ils partagent la responsabilité de la sécurité avec des partenaires susceptibles d'y contribuer. Ainsi, pour les intervenant.e.s en violence conjugale, il est fréquent d'être confronté à la limite de leurs possibilités d'action en raison du cadre d'exercice de leur organisation. À ce propos, un.e répondant.e dit : « le plus difficile est la limite que possède les actions que nous pouvons entreprendre pour protéger la société. ». Devant cela, la participation au projet a permis de briser ce sentiment de ne pas pouvoir agir :

- « La confiance, la maîtrise de soi face à la situation, car on ne se sent pas seule. »
- « ça nous oblige à nous questionner, nous mettre en action et sortir de l'impuissance »
- « L'échange entre partenaires c'est rassurant »
- « être plus d'un, ne pas porter seul la situation d'un usager.ère. »

**4) Justesse de l'évaluation des risques pour la sécurité.** Le fait de posséder un langage commun, de communiquer plus aisément et de permettre une circulation des informations pertinentes à l'évaluation des risques entraîne une plus grande justesse de l'évaluation faite et du niveau de risque encouru. Ainsi, les répondant.e.s disent :

- « Permet d'avoir un portrait plus clair du risque »
- « de m'assurer que toutes les composantes de la situation ont été évaluées pour une meilleure gestion du risque »
- « permet d'avoir un portrait juste »
- « permet aux intervenants des différents milieux d'avoir la même vision du problème »
- « plus d'échange d'information donc on cerne mieux la problématique »
- « meilleure circulation de l'information »

**5) Connaissance des mandats et responsabilités des partenaires.** La participation au projet, notamment aux rencontres ayant eu cours pendant l'implantation, a permis d'accroître l'interconnaissance de chacun des partenaires, et ce, notamment quant aux mandats et responsabilités de chacun, mais aussi quant aux limites de leurs actions. À cet effet, voici les propos des répondant.e.s :

- « importance de connaître les responsabilités et les mandats de nos partenaires »
- « meilleure connaissance des partenaires et de leurs limites »
- « par le biais des rencontres des personnes-ressources de mieux connaître les rôles, responsabilités, pouvoirs et limites de chacun des partenaires »

Par ailleurs, cette interconnaissance amène à envisager des actions intersectorielles réalisables : « en discutant sur les solutions possibles et faisables pour chacun des partenaires en respectant les mandats de chacun ».

**6) Facilitation des actions intersectorielles.** Le fait de collaborer, de travailler ensemble, de connaître les actions intrasectorielles mises en place dans chacune des organisations impliquées permet de tendre



vers une planification et une mise en place d'actions intersectorielles cohérentes et concertées entre les partenaires. À ce titre, deux répondant.e.s mettent l'emphase sur le fait de ne plus travailler en silo : « le travail d'équipe et non en silo » et « moins de travail en silo ». Or, le travail en partenariat est mis de l'avant par le modèle. Les répondant.e.s l'expriment ainsi :

- « dossier partagé avec d'autres partenaires »
- « On connaît l'implication des autres partenaires »
- « consolider l'intervention autant dans l'équipe qu'avec les partenaires »
- « les partenaires sont au courant de la situation et on travaille en commun pour la sécurité »

De plus, pour deux répondant.e.s, le travail collaboratif permet d'améliorer les services offerts aux victimes et accroît l'efficacité du filet de protection mis en place.

- « je pense qu'avec des actions concertées les victimes sont plus entourées, reçoivent des services et de la protection plus rapidement. »
- « permet de poser des actions plus concrètes, selon l'urgence de la situation et à prévenir lorsque la situation change (ex. moment critique qui pourrait devenir dangereux, on s'assure de sa sécurité. »

**7) Conscientisation du danger par la victime.** Il est intéressant de voir apparaître cette catégorie d'analyse émergente dans la portion qualitative de l'étude. En effet, on parle ici d'une catégorie émergente puisque nulle part dans le questionnaire cette variable n'a été vérifiée ou proposée. Or, c'est un effet du projet que deux répondant.e.s ont constaté. Pour ces personnes, le fait d'utiliser un outil concret d'analyse de la sécurité a un impact positif sur la prise en compte du danger encouru par la victime elle-même.

- « Plus facile parfois de mettre les femmes en garde c'est un outil concret »
- « aide à conscientiser la victime du danger »

**8) La levée de la confidentialité et du secret professionnel.** Deux répondant.e.s expliquent qu'il subsiste des incompréhensions quant à la levée de la confidentialité et du secret professionnel ou aux limites que cet enjeu pose pour le partage d'informations.

- « Il demeure difficile et imprécis pour nous de bien cerner les dossiers où l'on peut lever la confidentialité, ce qui peut s'expliquer par l'absence de formation sur le sujet »
- « il nous manque souvent des informations, notamment concernant la victime, et nous sommes restreints par les limites de la confidentialité (besoin d'autorisation) »

**9) Pistes d'amélioration.** Il est demandé de poursuivre les rencontres qui favorisent la collaboration des partenaires: « continuer les rencontres avec les partenaires, le travail en équipe des mises en situation, la présentation des organisations ». Aussi, dans les propos des répondant.e.s, on retrouve le souci que tous les partenaires soient présents lors des rencontres : « travailler à ce que tous les partenaires soient présents » et « que les partenaires importants soient présents à toutes les rencontres. ». Dans un autre ordre d'idées, les répondant.e.s soulèvent l'importance de la formation quant à la pérennité du projet : « donner une formation aux deux ans », « donner de la formation continue », « courtes formations à plusieurs reprises dans l'année notamment à cause des changements d'équipes, mais aussi pour faciliter

l'appropriation », « il serait intéressant de recevoir les formations par visioconférences ou webinaires. », « je suggérerais des capsules pour des fins de mise à jour ou d'information », « des mises à jour régulièrement également ». Aussi, il est proposé par un.e répondant.e que la formation sur la levée de la confidentialité et du secret professionnel soit offerte à tous les partenaires « donner la formation sur la loi 115 à tous les partenaires ».

## **Conclusion**

Les résultats de cette évaluation réalisée à la fin de l'implantation du projet sont, somme toute, des plus positifs. Bien que l'utilisation des outils d'évaluation des risques ne soit pas systématique, la majorité des répondant.e.s se disent satisfait.e.s des compétences acquises et se sentent généralement en maîtrise pour les appliquer. Elles et ils considèrent que la formation reçue répondait à un besoin, était pertinente et cohérente avec les objectifs poursuivis. Elles et ils indiquent que plusieurs organisations ont mis en place des moyens pour favoriser la compréhension et l'utilisation des outils. Par contre, on souligne toujours que plus d'études de cas sont nécessaires pour améliorer les pratiques et les connaissances. Quelques intervenant.e.s qui rencontrent moins de situations de violence conjugale dans leur pratique indiquent avoir besoin de rafraichissements réguliers des contenus de formation afin de favoriser un maintien des compétences acquises. Sur le plan des obstacles au sein de leur organisation pour appliquer les outils, c'est le manque de temps et le roulement du personnel qui sont ressortis. Malgré cela, quand on leur demande de comparer leur capacité d'agir avant et après la formation, on constate que celle-là a augmenté de façon notable. De même, les participant.e.s à cette évaluation se sentent davantage capables de dépister les situations à haut risque et d'intervenir pour assurer la sécurité des victimes.

De façon générale, les répondant.e.s sont satisfait.e.s du partenariat, de la participation des différentes organisations, malgré l'absence de certaines, ainsi que de leur capacité à trouver ensemble des solutions. Elles et ils sont plus partagé.e.s sur la connaissance que les partenaires ont les uns des autres.

En ce qui concerne les facteurs de réussite à l'utilisation du modèle, le langage commun et la vision commune qu'il amène remportent la palme. Sont aussi ressorties les possibilités d'échanges de connaissances entre les partenaires ainsi qu'une meilleure circulation de l'information. Par contre, le taux de roulement, le manque de temps et l'absence de certains partenaires constituent les principaux obstacles identifiés.

Enfin, les répondant.e.s estiment qu'il est nécessaire d'avoir un soutien à l'application du modèle et de recevoir un accompagnement et un appui pour l'évaluation des situations à haut risque.

Bien que la formation continue et la poursuite des échanges, notamment autour d'étude de cas, restent nécessaires, on peut constater que le projet a permis aux partenaires de se mobiliser pour mieux assurer la sécurité des victimes de violence conjugale. La pérennité des actions intrasectorielles et intersectorielles nécessite maintenant de développer des mécanismes de formation continue, notamment en s'appuyant sur les nouvelles technologies (capsules, webinaires, etc.), de poursuivre le soutien offert aux partenaires.